

# COLLECTIF « LE GEAI DU ROUSSET »

## FICHE ECOTOURISME

Une autre conception du tourisme rural devant bénéficier de soutiens et d'investissements publics car relevant de l'intérêt général

La Bourgogne attire surtout un tourisme de passage, pour lequel elle est relativement mal équipée. Elle offre pourtant, à côté de ses paysages, de son patrimoine architectural, historique et religieux exceptionnel, d'un patrimoine naturel qui ne l'est pas moins, une multitude d'initiatives culturelles, artistiques très dispersées, peu relayées et fragiles. Il serait donc cohérent d'orienter préférentiellement les investissements pour l'attractivité touristique vers un tourisme éco-responsable qui réponde aux besoins et attentes d'un public large.

### Cette orientation aurait pour avantages :

- De participer à la préservation des espaces naturels et leurs ressources déjà inscrites dans les projets régionaux ( Schéma régional de cohérence écologique et trame verte et bleue ; Schéma régional biodiversité..)
- De convenir au marché naturel du tourisme de passage et régional qui recherche plutôt la découverte « bon marché » ( marchés régionaux, nationaux, européens..)
- De constituer pour la région un vivier de projets territoriaux répondant à des évolutions récentes : randonnée, sports nature, découverte patrimoniale...

### Comment ? Propositions :

- ✓ Un tourisme respectueux de l'environnement et des « identités » locales  
La qualité environnementale d'un territoire doit être préservée, améliorée si l'on veut pérenniser l'apport économique et social du tourisme. Les professions liées à l'écotourisme nécessitent une main d'œuvre qualifiée, formée au développement durable, grâce à des dispositifs de formation territorialisés qui doivent muter rapidement. Une **charte de l'écotourisme** et un **label de tourisme durable** seront mis en œuvre par les com.com ( SCOT) pour améliorer les comportements des professionnels et des touristes ( ex : sports de nature, éducation au tourisme responsable..). Les collectivités mènent une stratégie commune de promotion mettant en valeur l'environnement naturel et ses acteurs locaux ( ex : l'initiative du Conseil Général sur les sentiers de découverte, voies vertes et bleues.. ). L'environnement est une valeur ajoutée pour le tourisme s'il n'est pas considéré comme du « green-washing ».
- ✓ Une offre touristique et culturelle diversifiée et mieux répartie, protégeant ses acteurs

Le choix est **d'optimiser l'existant**, de répartir les nouveaux équipements nécessaires\*, d'avoir un échéancier des évènements culturels...plutôt que de créer ( et dépendre..) de grands évènements coûteux. Les populations concernées par les projets sont disséminées : associées, impliquées, encouragées, elles suscitent un lien social dynamique. Les territoires ruraux profitent le mieux de ce redéploiement. Il apparaît nécessaire de renforcer les itinéraires de découverte reliant les éléments du patrimoine architectural, naturel , paysager : bornes interactives, déplacements doux entre les sites et monuments...L'accent est mis sur la connaissance de l'environnement naturel, des patrimoines industriels....et la formation d'animateurs. Il sera indispensable que le statut des **intermittents du spectacle** ait été amélioré : la pérennisation de la plupart des évènements touristiques dépend de ce facteur ( ex : développer la fonction de terre de résidence pour les artistes et artisans d'art..)

✓ **Un tourisme accessible au plus grand nombre**

Le tourisme de luxe, privé, n'est pas en difficulté et ses usagers non plus. L'argent public va préférentiellement à un tourisme bon marché, populaire, en lien direct avec les habitants et les capacités et/ou nécessités de développement équilibré des territoires et les acteurs locaux.

Cela correspond à un développement régulier amorcé il y a 30 ans, né d'une appétence populaire pour les randonnées, la (re)découverte de la nature, de la culture scientifique, industrielle et technique, itinéraires spirituels ( ex : églises romanes du Brionnais...)

Cette offre peut être structurée par filières inter-connectées et des formations adaptées. Son développement peut être favorisé, amélioré par l'accessibilité des lieux et sites ( culture, loisirs, monuments ) par les modes doux et les transports en commun saisonniers : un maillage de l'éco-mobilité ; par la promotion de formules d'hébergement chez l'habitant ( éco-logis, gîtes..), à la ferme ; par l'amélioration de l'habitat ( charte architecturale..) ; par l'usage collectif des patrimoines ( sentiers et chemins ruraux..) et des voies vertes .

Toutes ces initiatives possibles reposent déjà sur un foisonnement d'animations associatives dans tous les domaines, toutes en équilibre fragile dans le « secteur » du projet P&V : charolais-brionnais, clunyois et mâconnais.

La participation voire l'implication des populations locales autour de *leurs* projets touristiques peut et doit être stimulée : les services publics, collectifs, d'accueil, d'information sur ces territoires sont renforcés de manière durable. Enfin, une part des bénéfices réalisés par le tourisme peut être affecté à la gestion des patrimoines.

**Faire le pari d'un un tourisme de participation et de projets locaux et régionaux durables de préférence à tourisme vitrine, hors-sol, consommateur de produits finis, aléatoire ....**